

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	FREE MOBILE	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	21_TRUILLLOT_75011	Numéro	75111_089_05
Adresse du site	21, impasse Truillot	Hauteur	R+5 (16,85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe) Orange (5°, 110° et 247°) et Bouygues (120° et 240°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	05/09/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/11/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G) tout en contribuant à la couverture en haut débit		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes pour la 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz pour les faisceaux fixes) et 3 autres antennes pour la 5G (fréquence 3500 MHz pour les faisceaux orientables), orientées vers les azimuts 20°, 180° et 290°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 20° : R+3 Azimut 290° : R+4
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 20° < 4V/m ; 180° < 5V/m ; 290° < 5V/m 5G : 20° < 3V/m ; 180° < 3V/m ; 290° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	19m pour les antennes à faisceaux fixes et 20,05m pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes de type panneau sont réparties et intégrées dans 2 fausses cheminées à l'aspect adapté aux structures existantes, et en retrait des façade
Zone technique	Les modules techniques en partie intégrés avec un bardage, de taille réduite, seront installés sur la toiture de l'immeuble, non visibles de la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRECHE LES PETITS CHAPERONS ROUGES	14 BIS RUE MOUFLE 75011 PARIS	20 m	< 1 V/m	1,38 %	6 m	Oui
CRECHE CRESCENDO POPINCOURT	6 PASSAGE DE L'ASILE 75011 PARIS	95 m	< 1 V/m	1,14 %	3 m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

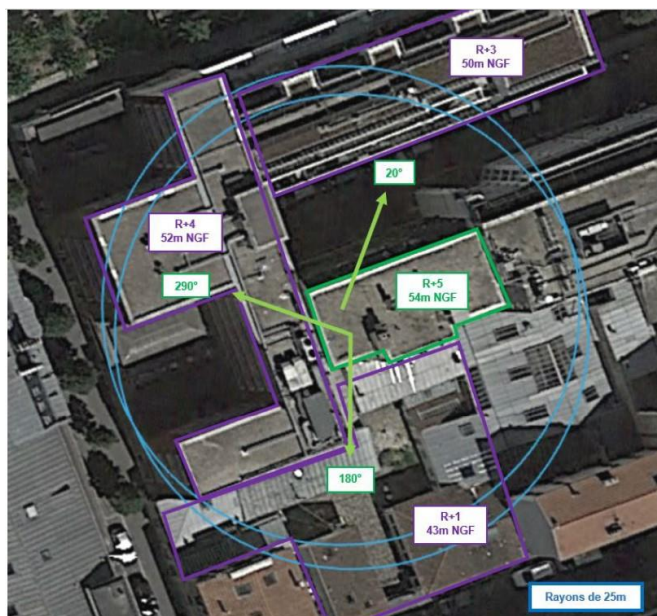
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
CRECHE LES PETITS CHAPERONS ROUGES	14 BIS RUE MOUFLE 75011 PARIS	20 m	< 1 V/m	1,19 %	6 m	Oui
CRECHE CRESCENDO POPINCOURT	6 PASSAGE DE L'ASILE 75011 PARIS	95 m	< 1 V/m	0,82 %	3 m	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



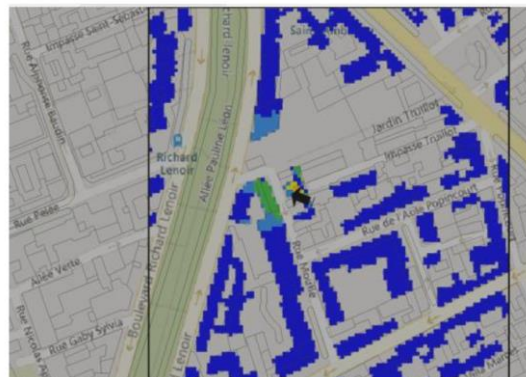
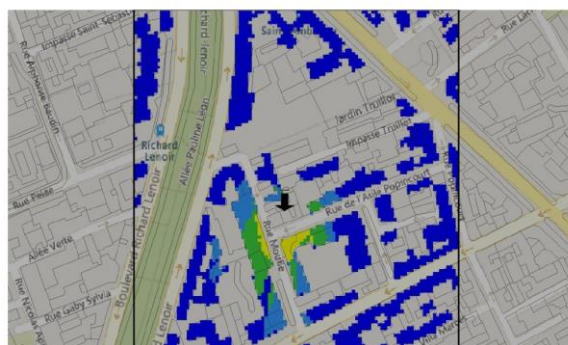
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



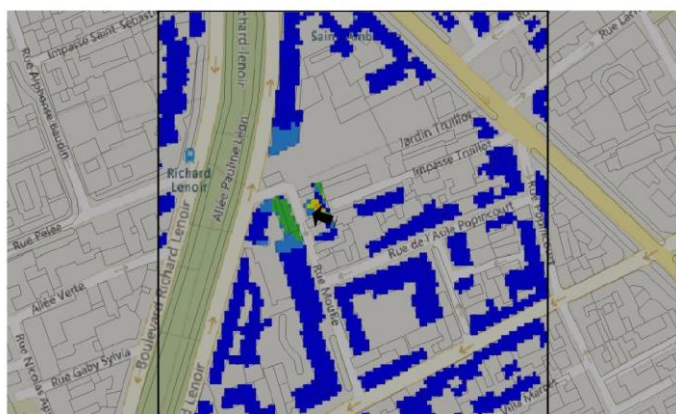
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 20°	Azimut 290°	Azimut 180°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 20°	Azimut 290°	Azimut 180°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	16.5 m	16.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

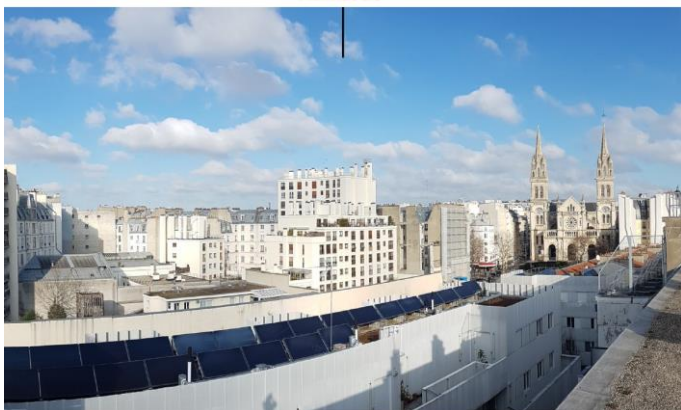


APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 20°



Azimut 180°



Azimut 290°

